

MANAGER DES ORGANISATIONS

Titre professionnel de niveau 7 (Bac +5) inscrit au RNCP, par arrêté du 10 février 2021, sous le numéro 35280.

Titre reconnu par l'État proposé en partenariat avec le Centre Européen des Examens de la Fédération Européenne des Écoles - FEDE

• MODALITÉS PRATIQUES

Le cursus se déroule en deux années, sur un rythme de 2 jours de cours par semaine (jeudis et vendredis).

Il est accessible en apprentissage ou en contrat (ou période) de professionnalisation (statut salarié), en formation initiale (statut étudiant), ou en PTP (statut salarié). Le titre est également accessible par la voie de la VAE, ou validation des Acquis de l'Expérience.

L'admission est ouverte aux titulaires d'un BAC+3 ou de 180 crédits ECTS. Les titulaires d'un BAC+4 ou de 240 crédits ECTS peuvent être éligibles à un accès direct en seconde année de cursus. Celle-ci se fait sur dossier de candidature et entretien de motivation.

• PARCOURS « MANAGEMENT » « MASTERE EUROPEEN DE MANAGEMENT ET STRATEGIE D'ENTREPRISE »

• PARCOURS « DIGITAL » « MASTERE EUROPEEN DE MANAGEMENT DIGITAL »

• LE PROGRAMME

Culture et management d'entreprise	Le management interculturel
	Culture et style de management
	Culture entrepreneuriale, innovation
	Statuts juridiques de l'entreprise
	L'entreprise et la communication commerciale
	Culture générale du secteur numérique et e-management
Gestion des RH et des organisations	Management socio-économique des RH
	Communication interpersonnelle et gestion des conflits
Stratégies et environnement géopolitique, économique et juridique	Connaissance des marchés européens : veille stratégique et intelligence économique
	Environnement économique international : stratégies d'internationalisation, clauses d'un contrat international
Management stratégique des organisations	Modèles stratégiques
	La décision stratégique
	Pilotage des moyens et performance de l'organisation
Entreprises et enjeux de la transition écologique	Crise climatique : origines et conséquences
	Le cadre normatif
	La transition écologique
	Le rôle des entreprises

• LE PROGRAMME

Contrôle et pilotage d'entreprise	Transformation digitale de l'entreprise
	Marketing de l'innovation
	Marketing digital
	Droit des affaires
Intelligence économique	Réflexion stratégique d'entreprise
	Stratégie digitale et expérience client (UX)
	Veille technologique et stratégique
Management et pilotage de projets	Management de projets et méthodes agiles
	Gestion économique et financière
Management stratégique et entrepreneuriat	RSE
	Entrepreneuriat et Business Plan
	Innovation
	Mise en oeuvre stratégique et opérationnelle du Business Model
Entreprises et enjeux de la transition écologique	Crise climatique : origines et conséquences
	Le cadre normatif
	La transition écologique
	Le rôle des entreprises

• MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, études de cas et/ou mises en situation professionnelle, entraînement aux examens. Les cours sont dispensés par des intervenants professionnels et des professeurs expérimentés.

• LE MÉTIER

Les organisations de toutes tailles et de tous secteurs font aujourd'hui face à de nombreux défis qui nécessitent plus de flexibilité et une évolution des pratiques afin de s'adapter à un marché en perpétuelle mutation.

Le Manager des Organisations (PME, TPE, Association, multinationale...) contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie de son entreprise en matière de développement commercial, marketing, financier et structurel, en tenant compte des ressources et de l'écosystème économique.

Il occupe des fonctions de pilotage et de développement de l'activité commerciale. Ses missions s'exercent sur les plans stratégiques et opérationnels.

Au terme de sa certification, le titulaire est capable de :

- Diriger des actions de développement marketing et commercial d'une organisation
- Diffuser et mettre en oeuvre la stratégie globale d'une organisation
- Manager une équipe ou un projet

• LE MARKETING ET LE MANAGEMENT

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en oeuvre les connaissances et compétences acquises.

• RÈGLEMENT D'EXAMEN

	EPREUVES OBLIGATOIRES - MSE	COEFF.	EPREUVES OBLIGATOIRES - MD	COEFF.
1 ^{ère} année	Langue Vivante Européenne Ecrit Niveau B2 du CECR	2	Langue Vivante Européenne Ecrit Niveau B2 du CECR	2
	Culture et management d'entreprise	2	Contrôle et pilotage d'entreprise	2
	Gestion des RH et des Organisations	5	Intelligence économique	5
	Soutenance et Mission professionnelle	5	Soutenance et Mission professionnelle	5
	Contrôle continu	2	Contrôle continu	2
	Les entreprises et les enjeux de la transition écologique	4	Les entreprises et les enjeux de la transition écologique	4
2 ^e année	Stratégie et Environnement Géopolitique, Economique et Juridique	5	Management de pilotage de projets	6
	Management Stratégique des Organisations	7	Management Stratégique et entrepreneurial	6
	Langue Vivante Européenne Oral Niveau B2 du CECR	2	Langue Vivante Européenne Oral Niveau B2 du CECR	2
	Soutenance de Thèse professionnelle	4	Soutenance de Thèse professionnelle	4
	Contrôle continu	2	Contrôle continu	2

• PLUS D'INFORMATIONS

Taux d'insertion global à 6 mois : 95% ([2018, France Compétences](#))

Taux d'insertion moyen dans le métier visé à 6 mois : 53% ([2018, France Compétences](#))

Taux d'insertion moyen dans le métier visé à 2 ans : 65% ([2018, France Compétences](#))

Lien vers la certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35280/>

Contact alternance : m.neufang@ecoledecommerce.com

• LANGUE VIVANTE EUROPÉENNE

- Comprendre des conférences, des discours assez longs, suivre une argumentation complexe
- Comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et des films
- Maîtriser les situations linguistiques rencontrées dans le pays de langue cible
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers
- Discuter d'un événement, d'une expérience, d'argumenter une opinion

L'étudiant a la possibilité de passer les épreuves de LVE dans une Langue Vivante Européenne autre que l'anglais.

• LE CADRE PROFESSIONNEL : PRATIQUE EN ENTREPRISE

Dans le cadre du stage en entreprise, l'étudiant doit réaliser une ou plusieurs actions autonomes dans le domaine du marketing digital. Cette ou ces missions devront être en adéquation avec le contenu du référentiel de techniques professionnelles.

Dans le cadre du projet tutoré, l'étudiant doit montrer sa capacité à mettre en oeuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action marketing, au travers d'un mémoire retraçant l'ensemble des actions menées pour la réalisation d'une opération marketing définie.